



Conseil de sécurité

Distr. générale
16 août 2017
Français
Original : anglais

Lettre datée du 14 août 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre datée du 9 août 2017, du Ministre iraquien des affaires étrangères, Ibrahim Al-Jaafari, dans laquelle il demande une assistance internationale pour faire répondre Daech de ses actes (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,
(*Signé*) Mohammed Sahib Mejid **Marzooq**



**Annexe à la lettre datée du 14 août 2017 adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

[Original : arabe]

En ce moment décisif de notre histoire, nos forces armées, dans toutes leurs composantes : armée, services de lutte antiterroriste, police fédérale, mobilisation populaire, peshmergas et membres des clans ont remporté de grandes victoires en libérant Mossoul de l'emprise de l'organisation terroriste Daech. Nos forces héroïques ont veillé à accomplir leur devoir avec un grand professionnalisme pour ce qui est du respect du droit international des droits de l'homme. Le monde en a pris bonne note et nous en tirons fierté et honneur.

Le Gouvernement iraquien a déployé des efforts considérables pour venir à bout de Daech et remporter d'éclatantes victoires militaires, avec l'appui et la coopération de la Coalition internationale contre l'EIIL. Il a fait en sorte d'apporter une assistance humanitaire dans tous les domaines à des millions de déplacés avec l'aide de la communauté internationale, mais des milliers de civils ont tout de même souffert des atrocités commises par cette organisation terroriste.

Les crimes perpétrés par l'organisation terroriste Daech contre les civils et la destruction des infrastructures et du patrimoine archéologique en Iraq constituent des crimes contre l'humanité et il est donc important que les membres des bandes de Daech ayant commis ces actes soient traduits en justice conformément au droit iraquien.

Dans ce contexte, nous demandons l'assistance de la communauté internationale afin de tirer parti de l'expertise internationale pour incriminer l'entité terroriste Daech. La République d'Iraq et le Royaume-Uni travaillent à l'élaboration d'un projet de résolution conjoint de manière à préserver la souveraineté nationale et la juridiction de l'Iraq et à respecter ses lois durant les phases de négociation et d'application de la future résolution.

Je saisis cette occasion pour saluer les mesures énergiques prises sur le plan de la lutte contre le terrorisme et réaffirmer que nous sommes disposés à coopérer avec vous dans ce domaine et espérons que le Conseil de sécurité sera saisi de cette demande.

Le Ministre des affaires étrangères,
(Signé) Ibrahim **Al-Jaafari**